

doula[®]
l'accompagnement
à la naissance



Dossier de Presse de l'association Doula CH

Adresses de contact

www.doula.ch

Adresse de correspondance :
Secrétariat Doula CH, Karin Castilla
Rte de Fribourg 8
1580 Donatyre

Bureau relations publiques et communication :
En allemand : kommunikation@doula.ch
En français : relationspubliques@doula.ch

1. Nom et siège

Sous le nom Doula CH (DCH) existe une union professionnelle en tant qu'association selon art. 60ff. CC. L'association est politiquement et confessionnellement indépendante pour une durée indéterminée. L'association a son siège à la résidence respective de la présidente.

1 Buts, objectifs et public cible

Le but de l'association Doula CH est de :

- soutenir la profession de doula et étendre sa notoriété
- assurer la qualité du métier et de la formation
- constituer un point de contact et protéger les intérêts des membres/doulas
- offrir un réseautage entre les membres et avec les spécialistes/associations professionnelles
- garantir une couverture d'assurance pour les membres actifs

Les objectifs de l'association sont ainsi de promouvoir le métier de doula, de pérenniser la formation, de mettre en place des formations continues et de permettre le réseautage entre les membres. Notre association a également un devoir déontologique et éthique relayé par ses membres. Le mot doula n'étant pas un terme protégé, il existe actuellement énormément de formations différentes et variées permettant ce titre. Notre association garantit aux institutions collaborantes que ses membres ont suivi une formation de qualité (durée minimale, contenu vérifié) et surtout qu'elles répondent à des valeurs déontologiques et éthiques.

2 Comité et membres

Le nom de doula n'est malheureusement pas protégé. Toutes les doulas exerçant en Suisse ne sont pas forcément membres de notre association.

L'association compte environ 250 membres actifs et 30 membres passifs (ces chiffres varient légèrement d'une année à l'autre). Afin de garantir une pratique éthique et responsable, tous nos membres signent et respectent un code éthique (disponible sur notre site internet).

3 Le travail de la Doula

Grâce à ses compétences professionnelles et humaines, la doula accompagnatrice à la naissance est activement présente pendant la **grossesse, l'accouchement** et les **premiers mois de vie** de l'enfant. Pendant toute cette période, à la fois passionnante et préoccupante pour la mère/le couple, elle leur offre un **soutien émotionnel** continu qui permet de renforcer leur confiance intrinsèque. Elle permet aussi de faciliter le lien avec d'autres professionnels de la périnatalité. Certaines doulas sont spécialisées dans l'accompagnement de la **pré-conception** et/ou du **deuil périnatal**.

En aucun cas, la doula ne remplace la sage-femme ou le médecin. Elle n'a **aucune fonction médicale**, ce qui lui permet de se concentrer pleinement sur les besoins de la femme et du couple. La doula est une personne qui a suivi une formation spécifique afin de disposer de connaissances approfondies autour du thème de la naissance d'un enfant. Elle connaît et comprend les **besoins émotionnels** des futurs parents.

** Le nom «doula» provient du grec antique et signifie « servante de la femme ». Il se prononçait initialement «dula».*

3.1 Différentes modalités d'accompagnement

La doula est mandatée et rémunérée directement par les parents. Elle les accompagne dans leurs besoins spécifiques pour la naissance du bébé, que celle-ci ait lieu en structure hospitalière, en maison de naissance ou à domicile.

Il existe deux types d'accompagnements se soldant, en général, par la signature d'un contrat : l'accompagnement global et l'accompagnement partiel.

- ❖ L'accompagnement global comprend généralement deux à quatre rencontres physiques durant la grossesse, un service de garde 24h/24 durant les deux semaines qui précèdent le terme et jusqu'au jour de la naissance, la présence à l'accouchement en continu jusqu'à deux heures post-partum, ainsi que deux rencontres dans le post-partum.
- ❖ L'accompagnement partiel se définit avec le couple mais regroupe généralement deux à quatre rencontres pendant la grossesse et dans le post-partum, sans la présence à l'accouchement.

Dans les deux cas, la doula est également à disposition des parents entre les séances, par message ou appels tout au long de l'accompagnement.

3.2 Participation financière

Actuellement en Suisse, certaines assurances maladie complémentaires prennent en charge une partie des frais relatifs à un accompagnement.

Dans le domaine des assurances complémentaires (LCA), un accord a été signé entre l'association Doula CH et les assurances Concordia et Groupe Mutuel. L'association cherche à étendre ces partenariats.

Les parents ne pouvant assumer les frais d'un accompagnement ont la possibilité d'adresser une demande à l'association Doula CH. Cette dernière bénéficie d'un fond social alimenté par la cotisation annuelle des membres et par des donations. Le fonds permet de rémunérer la doula à hauteur d'un montant forfaitaire (légèrement en-dessous du minimum demandé).

L'association dispose également, en Suisse romande, d'un partenariat avec la fondation SOS Futures Mamans qui prend en charge pour ses membres l'accompagnement par une doula.

3.3 Mais concrètement, que fait-elle ?

Il existe autant de façon d'accompagner que de doulas. Si son soutien est très personnalisé et variable en fonction des besoins du couple, la doula est tout de même référente de la transmission du processus physiologique auprès des parents.

Le rôle professionnel de la doula est d'accompagner les futures mamans pendant la grossesse, l'accouchement et le post-partum, pour leur permettre des choix éclairés et un soutien continu tel que préconisé dans les recommandations de l'OMS « sur les soins

intrapartum pour une expérience positive de l'accouchement »¹ et dans les «12 Steps to Safe and Respectful MotherBaby-Family Marternity Care »², toutes deux publiées en 2018. Cet accompagnement des futures mères augmente la confiance en leur propre corps et en leur capacité d'accoucher et de devenir mère.

Plusieurs études démontrent que ce type d'accompagnement agit de manière concrète sur le déroulement de l'accouchement. L'aventure **de l'accouchement vécue par une mère, un coparent et l'enfant** est ainsi **marquée de façon positive**. Comme prouvé par des recherches scientifiques, la durée de l'accouchement est souvent réduite, tout comme l'utilisation de médication anti-douleur, le recours à la césarienne et le risque de dépression post-partum³.

Cette diminution des accouchements par césarienne et des dépressions post-partum implique une diminution des coûts de la santé⁴.

4 Relations avec les médias

Nous vous rappelons que toutes les doulas exerçant en Suisse ne sont pas forcément membres de notre association.

L'association se tient à disposition des médias pour une mise en relation avec nos membres, ainsi que pour l'envoi de notre logo.

L'association Doula CH exerce son droit de relecture des citations.

5 Citations et littérature

¹ Recommandation de l'OMS sur les soins intrapartum pour une expérience positive de l'accouchement <https://www.who.int/fr/publications/i/item/WHO-RHR-18.12>

² The International Childbirth Initiative : 12 steps to safe and respectful mother-baby-family maternity care https://icichildbirth.org/wp-content/uploads/2021/05/ICI_12StepSummary2021.pdf

³ [Le soutien continu pour les femmes durant l'accouchement](#), Cochrane Database of Systematic Reviews, M. Bohren, G. Justus Hofmeyr, C. Sakala, R. Fukuzawa, A. Cuthbert, 2017

⁴ [Modeling the cost effectiveness of doula care associated with reductions in preterm birth and cesarean delivery](#), Birth. 2016 Mar; 43(1): 20–27., K. Kozhimannil, R. Hardeman, F. Alarid-Escudero, C. Vogelsang, C. Blauer-Pererson, E. Howell